

La formation est facturée et payable avant le début du stage. La facture portant la mention acquittée est adressée en même temps que la convention de formation, suite à votre inscription.

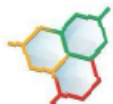
TVA non applicable, article 261-4-4 a du CGI

Notre prestation comprend :

- 2 journées, soit 14 heures en face à face pédagogique
- Un support de formation
- Ressources bibliographiques et documentaires en format numérique
- L'action fera l'objet d'une évaluation des connaissances en fin de la deuxième journée
- Chaque participant recevra une attestation de stage

« Ensemble, Développons les qualités, savoir-faire et compétences de vos collaborateurs ! »



«Évaluation du risque chimique :
utiliser l'outil  **SEIRICH** »
Évaluer le risque chimique



Cabinet Bignoneau
Tel: 09 75 79 09 86

91 avenue d'Italie
Port : 06 07 95 64 67
www.bignoneau.com

7513 Paris
formation@bignoneau.com

SARL au capital de 1 000 € - RCS Nanterre SIRET 752 862 508 00021 APE 8559A
Organisme de formation 11922013392 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France



Organisme de formation n° 11922013392 déclaré auprès du Préfet de la Région Ile-de-France



■ Contexte réglementaire lié aux produits chimiques

- ◆ Reach
- ◆ Les conséquences sur le Code du Travail
- ◆ L'obligation d'évaluation des Risques Professionnels
- ◆ Les enjeux dans l'organisation du travail

■ La démarche

- ◆ L'évaluation du risque chimique
- ◆ L'INRS – le site documentaire sur internet
- ◆ L'outil Seirich
- ◆ Avantages & limites

■ Le repérage des dangers

- ◆ Les produits utilisés – leur nature et les quantités consommées
- ◆ Les différents opérateurs

■ L'évaluation et la hiérarchisation des risques

- ◆ Le calcul du risque potentiel
- ◆ Les conditions d'exposition
- ◆ Les risques résiduels

■ Maîtrise de l'outil – niveaux 1 et 2

- ◆ Le téléchargement de l'outil
- ◆ Le recensement des produits
- ◆ L'enregistrement des Fiches de Données de Sécurité
- ◆ Les autres sources d'information

■ L'élaboration d'un programme de prévention

- ◆ Les principes généraux
- ◆ Les critères de choix
- ◆ Le plan d'action
- ◆ Les facteurs de suivi, de validation ou de correction

Vous souhaitez assurer une offre et des prestations de qualité auprès de vos usagers ? Vous souhaitez respecter la réglementation conformément aux dispositions du Code du Travail, en prenant en compte **les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement** ?

Organisme de formation spécialisé depuis 1991, nous vous proposons une journée de formation autour des thématiques qui vous concernent au quotidien.

« Évaluer le risque chimique – Utiliser Seirich »

Deux jours = 14 heures

La session permet de **rappeler la réglementation en vigueur**, de poser les enjeux en termes de **responsabilité**. Elle vous permettra l'utilisation d'un **outil** pour vous aider à **repérer, évaluer et à prévenir les risques chimiques**. Vous pourrez alors établir un **plan d'action des mesures de prévention** et vous assurer de son **suivi dans votre organisation**.

Elle peut s'inscrire comme suite à l'action « **choisir, stocker et manipuler les produits chimiques** » ou en suite d'une autre formation au risque chimique.

Ce stage s'adresse principalement aux **directeurs, aux responsables d'exploitation, préventeurs, agents chargés de prévention**.

Vous pouvez profiter de l'occasion pour poser vos questions et partager des retours d'expérience avec les différents participants.

L'encadrement et l'animation de la journée seront assurés par Monique Bignoneau.

En espérant répondre à vos besoins, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Au plaisir de nous rencontrer !